

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

AMBASSADE DE MAURITANIE EN SUISSE
MISSION PERMANENTE AUPRÈS DE L'OFFICE DES
NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES A GENÈVE



الجمهورية الإسلامية الموريتانية

شرف - اخاء - عدل

سفارة موريتانيا بسويسرا
البعثة الدائمة لدى الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية في جنيف

Ambassader Salke Mint Yamar

22^{ème} session de l'EPU (Libéria)

Genève, le 4 mai 2015

Monsieur le Président,

Au nom de mon pays, je souhaite une chaleureuse bienvenue à Son Excellence *Madame Julia Duncan - Cassel, Ministre du Genre, de l'enfance et des affaires sociales* ainsi qu'à l'ensemble de sa délégation, et les félicite pour la qualité de leur exposé.

Par ma voix, la Mauritanie salue les immenses efforts déployés par le Gouvernement libérien dans le domaine de la promotion et de protection des droits de l'homme en dépit des innombrables difficultés auxquelles il est confronté depuis quelques années. La récente flambée de la maladie à virus Ebola qui a sérieusement mis à mal les ressources du pays a représenté ^{un} le plus grand défis que ce pays, avec l'aide de la communauté internationale, est heureusement en passe de relever définitivement.

Notre attention a été retenue par les efforts menés en matière de promotion des droits économiques, sociaux et culturels notamment avec la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement à long terme intitulée «*the National Vision : Liberia RISING 2030*».

Ma délégation salue la bonne collaboration du Libéria avec les titulaires de mandats, au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme.

Ma délégation relève avec satisfaction, la détermination affichée par les Autorités libériennes dans la lutte contre les pratiques traditionnelles préjudiciables, notamment les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et les ordalies.

Ma délégation salue les avancées dans ce domaine et encourage le Liberia à persévérer dans cette voie afin d'éradiquer ces pratiques traditionnelles nuisibles ~~et~~ profondément enracinées dans la société libérienne en levant les résistances des communautés locales. Car ces pratiques nuisibles, loin d'enrichir le prodigieux patrimoine culturel libérien, lui sont préjudiciables en raison des graves abus qu'elles peuvent occasionner.

Ma délégation formule les recommandations suivantes :

- Poursuivre la sensibilisation des acteurs traditionnels aux conséquences des pratiques traditionnelles préjudiciables pour les droits de l'homme
- Examiner l'opportunité d'adopter de lois interdisant les pratiques traditionnelles nuisibles

Enfin, ma délégation engage la Communauté internationale à continuer à soutenir le Liberia et à satisfaire le besoin d'aide exprimé par ses autorités.

Je vous remercie